

**COMMUNE DU FRENEY D'OISANS  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 09/07/2025

Nombre de membres en exercice : 11 Présents : 08  
Votants : 08 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 08

**Délibération N° 2025 – 21 : SATA ALPE D'HUEZ GRAND DOMAINE SKI –  
Homologation grilles tarifaires forfaits ski été hiver 2025-2026**

L'an deux mille vingt-cinq et le neuf juillet à 19 heures, le Conseil Municipal, convoqué le 02 juillet 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian PICHOU, Maire.

**Étaient présents :** PICHOU Christian, OUGIER Jean-Patrick, JOUFFREY Camille, DUSSERT Sandrine, DIEUDONNE Laurent, PISTOLET William, GUTHON Bernard, CROUZET Louissette,

**Étaient absents et excusés :** MAYET Christelle, OUGIER Isabelle, DUSSERT Cédric

**Pouvoirs :** Néant

**Secrétaire de séance :** Jean Patrick OUGIER

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les tarifs des remontées mécaniques pour la saison d'été 2025 et la saison d'hiver 2025/2026 doivent être validés par le conseil municipal.

Monsieur le Maire soumet au vote les tarifs publics des remontées mécaniques que la SATA souhaite appliquer pour la saison d'été 2025 (du 28/06/2025 au 30/08/2025) et la saison d'hiver 2025/2026 (06/12/2025 au 19/04/2026) – Alpe d'Huez grand domaine ski.

Monsieur Le Maire donne lecture du courrier de la SATA et présente les grilles tarifaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'approuver les grilles tarifaires pour la saison d'été 2025 et la saison d'hiver 2025/2026 telles qu'annexées à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,  
PICHOU Christian

